Curriculum Vitae

Marcel MARTIN est né à Burbure dans le Pas-de-Calais, le 8 septembre 1918. A l'âge d'un an il déménage en compagnie de ses parents et de ses frères vers Auchel, cité minière. Fils de mineur, il travaille à la mine de charbon dès 13 ans comme galibot, puis descend avec son père et ses frères au fond du puits n° 4 de Rimbert.



Déjà endurci par 7 années de travail Marcel MARTIN est appelé sous les drapeaux en novembre 1938. Commence pour lui une aventure peu banale de 7 années de combats sur 3 continents. Cantonnée à Dieppe pendant l'hiver 1939 – 1940, son unité, le 4ème Régiment de Dragons Portés, fait mouvement vers la Hollande dès l'ouverture des hostilités. Menacée par la percée allemande à Sedan, son unité reflue vers la Belgique puis en Flandre française où le piège va se refermer. Blessé à Estaires, dans le Nord de la France, par un éclat d'obus le 27 mai, Marcel Martin est évacué dans des conditions difficiles vers l'hôpital de Zuydcotte qui regorge déjà de blessés et qui ne peut lui prodiguer aucun soin. De nuit il réussit à embarquer sur un bateau et à rejoindre l'Angleterre où sa blessure sera soignée dans un hôpital de Liverpool.

Ayant entendu l'appel de Général de Gaulle, il rejoint immédiatement dès le 1^{er} juillet les Forces Françaises Libres sous le numéro 327. A la fin du mois d'août, au camp Delville dans la banlieue londonienne, après un sérieux entraînement, il est affecté à la 1^{ère} Compagnie Autonome de Chars de Combat composée de douze chars récupérés après l'expédition de Narvik en Norvège. Marcel Martin ne la quittera plus jusqu'au jour de la victoire. Sur deux bateaux hollandais, le *Pennland* et le *Queenland*, la compagnie de 127 hommes et son matériel font route vers l'Afrique. Après l'échec de l'opération *Menace* au Sénégal en septembre 1940, le corps expéditionnaire débarque à Freetown en Sierra Léone avant de rallier à la France Libre le Gabon et le Cameroun. Commandée par le Colonel Leclerc elle se scinde en deux, l'une part à la conquête du Tchad, l'autre avec Marcel Martin embarque avec les chars vers Suez via Durban en Afrique du Sud. Puis vient la Palestine et la dure campagne de Syrie. Promu caporal, Marcel Martin participe en juin-juillet 1941 aux affrontements avec les troupes restées fidèles à Vichy. L'accord de St Jean d'Acre met fin aux combats fratricides.

Marcel Martin part alors vers le Liban où il rencontre sa future épouse Adéla et un fils naîtra de cette union. Puis Marcel Martin repart vers l'Egypte où son unité reçoit de nouveaux chars anglais, les *Crusaders*. Promu caporal chef, il participe aux campagnes de la Libye et de la Cyrénaïque, repoussant les Allemands à la frontière tunisienne. Son unité et celle du Tchad se reconstituent pour former le 501 ème Régiment de chars de Combat. Après les traversées de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc, les Forces Françaises Libres rejoignent les alliés et se rééquipent en matériel américain.

La 2^{ème} Division blindée est née dans la forêt de Témara où Marcel Martin est promu sergent. Embarqué à Oran en Algérie, il fait route en avril 1944 vers Liverpool qu'il a connu quatre ans plus tôt en d'autres circonstances plus pénibles. Après un entraînement au camp de Doucaster dans le Yorkshire, c'est le moment le plus intense qu'il s'apprête à vivre, le retour vers la mère patrie qu'il foule à Ste Mère Eglise le 1^{er} août 1944. Après de durs combats, la 2^{ème} D.B. fonce sur Paris où Marcel Martin cantonnera aux Jardins des Plantes le 25 août 1944. Dès le 8 septembre la marche en avant reprend en direction de Strasbourg. Durant les durs combats des Vosges, Marcel Martin sera cité pour avoir ravitaillé un sous groupement de chars en munitions sous le feu de l'ennemi. Devenu sergent-chef, il participe à la libération de Strasbourg le 23 novembre puis après cinq années de combats, son périple s'achève à Berchtesgaden, le nid d'aigle d'Hitler, le 5 mai 1945. Il aura réalisé le serment de son chef, le Général Leclerc, à Koufra.

Démobilisé en juin 1945, Marcel Martin réintègrera les mines du Pas-de-Calais où viendront le rejoindre sa femme et son fils. Non content d'avoir affronté le danger durant cette seconde guerre mondiale, Marcel Martin s'inscrit comme sauveteur dans son métier de la mine.

Le dimanche 20 juin 1954 la foudre frappe le puits de La Clarence provoquant l'arrêt de la ventilation. Une poche de grisou se forme et suite à une étincelle provoquée par un outil s'enflamme, explose et provoque le coup de poussier. 14 de ses camarades mineurs se trouvent coincés à l'étage moins 875.

Marcel Martin et l'équipe de sauveteurs d'Auchel est appelé à la rescousse, il ne rentrera chez lui que trois jours plus tard, temps nécessaire pour dégager et remonter huit tués et six survivants dont deux décèderont à l'hôpital.

Après trente ans au fond de la mine, Marcel Martin est cité à une juste retraite en 1968 après avoir reçu la Médaille de vermeil des Mines. Mais, à 50 ans, il ne peut se résigner à ne rien faire. Il se met à la mécanique auto dans un garage durant huit ans. Il prend enfin une retraite bien méritée après une intense vie active de quarante cinq ans. Il reçoit la Médaille «Or» et «Grand Or» du travail le 31 décembre 1986.

Parallèlement, son action durant plus d'un demi-siècle au sein des associations d'anciens combattants lui vaut les honneurs en reconnaissance de ses loyaux services et de son fidèle dévouement. En 2004, il décide avec son épouse de rejoindre leur fils au Liban et s'installe dans le petit village de Houmal qui surplombe Beyrouth. Il a fêté avec Adéla ses noces de Palissandre (65 ans de vie commune) en février 2007.

A 95 ans, Marcel Martin, veuf, membre de l'Amicale des anciens combattants de l'armée française résidant au Liban, est toujours présent pour représenter dignement ses camarades aux différentes manifestations patriotiques. Monsieur Martin, qui sait aussi payer de sa personne pour soutenir ses camarades est une figure de la communauté des anciens combattants français au Liban. Il présente une image valorisante de ce qu'est un patriote français qui a toujours su répondre présent dans les circonstances les plus difficiles de la vie de notre pays.

Monsieur Martin est titulaire

de la Légion d'honneur D.P.L.V.,

de la Médaille Militaire,

de la Croix de guerre avec étoile de bronze,

de la croix du combattant,

de la croix du combattant volontaire,

de la croix du combattant volontaire de la résistance,

de la Médaille d'Outre-mer avec agrafes «Tunisie» et «Lybie»,

de la médaille des blessés,

de la médaille du titre de Reconnaissance de la Nation,

de la médaille des services volontaires de la France libre,

de la médaille commémorative de la guerre 39/45,

de la «Presidential Unit Citation» américaine à titre individuel.

A titre civil

Médaille de vermeil des mines, Médaille d'or et Grand or du travail.

4/2013